

10.00 crédits	120.0 h	Q2
---------------	---------	----

Enseignants	Meersseman Benoît ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Nouvelle expérience cumulative de la démarche du projet. - Le thème du projet considérera un édifice ou un groupe d'édifice, - Le projet comprendra des dimensions analytiques, le repérage des potentiels, les propositions de morphologies, typologies, dispositifs constructifs, technologies intégrées, confort des lieux proposés aux habitants, - Les échelles traitées iront de l'inscription dans le contexte aux dispositions précises des édifices (1/100è au 1/10è pour les détails), - Les documents produits en cours d'atelier incluront dessin manuel, dessin assisté par l'informatique, des mémoires écrits synthétisant les hypothèses, enjeux, méthodes et objectifs des propositions investiguées.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Les ateliers du master doivent permettre à l'étudiant d'atteindre un niveau de maîtrise des capacités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser et synthétiser, par les voies du dessin, une situation donnée en ses dimensions interdépendantes : paysagère, urbaine, architecturale, • Investiguer (= imaginer et évaluer) par le dessin et dans un processus itératif et réflexif (aller/retour entre l'esquisse et le projet) les potentiels d'une situation à accueillir de nouveaux développements (morphologiques, typologiques, programmatiques, " poétiques "), • Intégrer le questionnement lié au développement durable dans le processus de projet d'architecture, • Choisir les méthodes adéquates pour conduire le développement du projet : esquisses, vérification des potentiels ; plans, coupes, élévations, vues volumiques, maquettes matérielles ; dessin à main levée, dessins mesurés ; dessin manuel, dessin assisté par l'informatique ; analyse critique des potentiels d'usage, • Sélectionner les méthodes adéquates pour présenter le projet : choix des échelles, choix des cadrages, 1 • Intégrer, dans le processus du projet, des recherches spécifiques (programme, géographie et histoire des lieux, pratiques sociales) et un questionnement théorique en vue d'enrichir la production et de l'évaluer, • Prendre de la distance à l'égard du projet en cours : décrire, analyser, critiquer ses fondements, ses méthodes, ses finalités, <p>Plus particulièrement pour ce projet, il aura développé ses compétences à</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et développer théoriquement les nécessités attachées au programme livré (morphologiques, typologiques, programmatiques, constructives, technologiques, énergétiques, climatiques, " poétiques "), • Développer un projet d'implémentation de la situation donnée qui associe les plans morphologiques, typologiques, programmatiques, " poétiques " , • Intégrer le travail de conception conjugué à différentes échelles : de l'échelle territoriale à celle des édifices singuliers.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Cette activité fait l'objet d'une évaluation continue. L'évaluation finale (jury) ne sera organisée qu'une seule fois. Il n'y aura donc pas de possibilité de représenter cette activité lors de la session de septembre.</p> <p>Seule une absence significative avec certificat médical (de 2 semaines pour une activité de 45h ou de 60 h, de 4 semaines pour une activité de 120h) peut justifier d'une évaluation lors de la session de septembre.</p> <p>Une absence justifiée par un certificat médical lors d'un jury, fera l'objet d'une évaluation lors de la session d'examen du quadrimestre durant lequel l'activité a été organisée.</p>
Autres infos	pré-requis : Une formation au projet d'architecture de niveau bachelier.
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] : ingénieur civil architecte	ARCH2M	10		